

Section du Pas-de-Calais

Déclaration liminaire du CHSCT du 20 mai 2019

La DDFiP du Pas-de-Calais toujours sous silence...

Février 2019, un tract annonce un avenir horrifique à la DDFiP du Pas-de-Calais, ni plus ni moins qu'une vision plus concrète des annonces ministérielles à travers la presse, une vision plus concrète et plus locale de CAP 2022...

S'ensuivent des pseudo tentatives de réassurances, malheureusement vaines, à en juger par les messages qui apparaissent sur le registre CHSCT.

Et nous voilà prêts à accueillir notre Ministre, enfin presque...

Monsieur le Directeur, vous annoncez partout que, dès communication du Ministre, la concertation s'inscrira dans un « temps long ».

Le temps passe, les agents naviguent à vue sous ALOA en attendant de connaître l'avenir de leurs missions pour y voir plus clair.

Dialogue, communication, concertation quel que soit le terme utilisé ce « temps long » arrivera-t-il vraiment et laissera-t-il vraiment place à l'écoute des agents, des responsables de services, des partenaires et des représentants des personnels ?

Notre Ministre seul s'octroie le droit de donner le top départ de la concertation. A croire que ni un secrétaire d'État à la fonction publique, ni un Directeur Général des Finances Publiques, et encore moins un Directeur départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais ne sont suffisamment « gradés » pour porter et expliquer un tel projet !

Pourtant, ce projet est bien le vôtre Monsieur le Directeur, vous êtes donc, sans nul doute, le mieux placé pour argumenter. A moins que nous nous trompions et que ce funeste projet soit, en réalité, entièrement piloté par la Direction Générale ?

Et même quand M. Darmanin viendra vous donner le « feu vert », en nous présentant le projet final, est-ce vraiment dans le but de dialoguer avec les agents des finances publiques ou est-ce plutôt un coup de com' dont le but premier est de convaincre les élus locaux de la magnificence des choix du gouvernement et de s'assurer une marche victorieuse aux prochaines élections ?

D'autant que, comme sous-entendu plus haut, ce projet est en réalité celui de SPIB et vous semblez n'en avoir été que le secrétaire...

Le déplacement du Ministre auprès des agents des finances publiques du Limousin n'a, à priori, pas été perçu comme un début de concertation, bien au contraire. Et depuis, les agents de cette région ont-ils plus de visibilité quant au calendrier de réalisation du projet ? Ont-ils eu leur « temps long » ?

La lettre de cadrage de M. Darmanin confirme encore et toujours nos prévisions et la carte que nous avons dévoilée pour vous.

Vous allez à Calais et vous ne faites que confirmer ce que nous savons déjà. Nous, représentants du personnel, savons depuis longtemps lire entre les lignes et franchement votre (ou leur) projet est clair pour nous : une transformation profonde de la DGFIP, de son réseau et des modalités d'exercice de nos métiers pour mieux vous débarrasser de nous et absolument pas dans le but d'assurer un service public de meilleure qualité !

Alors que ce silence cesse, n'attendez plus la venue d'une quelconque sommité nationale en espérant que cette incertitude passagère freine un temps la mobilisation des agents du Pas-de-Calais et de France !

Ce silence est dangereux et anxiogène ! Nous ne sommes pas exigeants nous demandons simplement le respect que vos agents, vos collègues méritent !

Campagne déclarative oblige les déplacements de l'équipe de Direction se font plus nombreux.

Vous discutez avancement de la saisie qui, à priori, démarre plutôt lentement. Vous faites des rappels techniques sur la façon dont il faut saisir les déclarations conformes à des agents dont vous savez pourtant reconnaître habituellement l'efficacité ... Dans l'attente de plus de visibilité quant à l'avenir de leur mission, ne trouvez-vous pas normal que les agents des SIP du Pas-de-Calais ou de la cellule de renfort soient démoralisés et donc moins efficaces ? Quand nous vous disons que la situation anxiogène dans laquelle nous sommes en ce moment influence notre quotidien, croyez-le et respectez-le. Ne venez plus vous étonner dans les services de l'avancée plus lente de la saisie en comparaison à N-1. Venez plutôt y dire « bonjour », « comment allez-vous ? », « vos conditions de travail sont-elles bonnes en cette période de forte affluence ? » Et arrêtez de menacer à mots couverts de service non fait ou de restriction de congés.

Et puis, pourquoi s'inquiéter, 2019 ne doit-elle pas être une année sans déclaration papier ?!

Lors de nos dernières rencontres officielles, certes furtives pour cause de boycott, il nous a semblé que les mots mépris et irrespect vous ont heurtés. Pourtant ils ne sont qu'un doux reflet du ressenti de vos agents. Et ce ressenti perdure. Ce n'est qu'un ressenti me direz-vous ? Ce n'était que le ressenti des agents à France Telecom ? Et que croyez-vous que leurs familles ressentent désormais ?

D'autant que, dans un passé pas si lointain et pas si passé, ce manque de respect a déjà été ressenti par des agents à travers diverses situations. Des agents et des agentes convoqués en Direction sans connaître le motif de la convocation et sans possibilité d'être défendus. Des agents et des agentes qui voient leurs fiches de paye modifiées sans même un courrier d'accompagnement. Des agents et des agentes dont le poste est supprimé et pour qui l'avenir devient incertain. Des agents et surtout des agentes en souffrance et en danger de 2013 à aujourd'hui sur St Omer et partout dans le département dans le climat actuel.

Toutes ses situations sont anxiogènes et toutes ces situations anxiogènes sont un risque pour la santé des agentes et agents. Or, avec un peu de respect et d'écoute, beaucoup pourraient se régler sans laisser de trace, de ressenti....

Jour après jour le procès France Télécom est une source d'information effrayante mais également instructive :

L'après-midi du 10 mai 2019 était consacrée à l'audition de trois « témoins » nommés par la partie civile. Ceux-ci n'ont pourtant pas été témoins à proprement parler de la situation à France Telecom entre 2006 et 2009. Ils sont chercheurs : Michel Gollac, sociologue et statisticien spécialisé sur les rapports entre travail, organisation et santé, le psychiatre et psychanalyste Christophe Dejourné, auteur de livres remarquables à propos du travail des cadres et des dirigeants, d'une part, et du suicide en rapport avec le travail, d'autre part et enfin, Christian Beaudelot sociologue spécialiste du suicide, membre de l'Observatoire National du Suicide.

Leurs exposés scientifiques ont été à la fois mesurés et fermes, denses, précis, fins et compréhensibles par chacun. Fait notable, arriver à un résultat unique à partir de protocoles de recherche différents est rare et précieux en science. Cette convergence rend la conclusion difficile à attaquer. Elle se résume ainsi : il existe bien un lien entre organisation du travail, santé mentale et suicides.

Engagé sur le chemin de la privatisation et de la numérisation, l'ancien service public qu'était France Telecom, voulait supprimer 22 000 postes entre 2006 et 2008. N'accusons pas à la Zola,

certaines savent le faire sur des sujets plus futiles, mais notons tout de même que la DGFIP emprunte le même chemin en voulant supprimer plus de 20 000 emplois à l'horizon 2022. Il en va de même des changements de métiers ou de méthode de travail incalculables dans notre administration...

Heureusement, grâce à la e-formation « sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail » chaque agent et agente, individuellement, saura mieux analyser les risques, aura pris conscience qu'il est essentiel de les prévenir et connaîtra désormais le circuit de prévention. Alors maintenant à quand une e-formation pour apprendre à y répondre concrètement, rapidement et efficacement ?

L'ordre du jour de cette instance est étonnamment similaire à celui du dernier CHSCT dont les 2 convocations ont été boycottées en intersyndicale. Une ultime tentative de renouer le dialogue ou une mauvaise lecture du règlement intérieur ?

La position des élus de Solidaires Finances n'a pas changé : sans visibilité plus claire sur le projet « géographie revisitée » nous ne prendrons pas la responsabilité de dépenser inutilement.

Nous comptons néanmoins sur le professionnalisme des équipes de direction en charge du budget du CHSCT pour au moins engager les dépenses de premières nécessité et/ou urgentes.

Nous ne souhaitons pas non plus débattre de fonctionnement CHSCT ou d'instruments de mesure de conditions de travail dans un contexte d'anxiété pesant sur le quotidien des agents. Le DUERP met régulièrement en avant les problèmes d'effectifs, le PAP ne peut y répondre. La transformation envisagée de nos structures et la disparition de pans de missions ne sont évidemment pas des solutions acceptables. Le silence qui précède la présentation de cette « vue de votre esprit » est un élément qui sera peut-être évoqué comme destructeur de conditions de travail. Il ne trouvera pas non plus de solution dans le PAP.

De plus, les agents attendent (encore et encore) vos réponses sur le registre de CHSCT. Nous ne vous ferons pas l'affront de vous lire leurs remarques une par une dans leur intégralité mais nous les annexons à notre liminaire. Peut-être qu'ainsi une voix ou une main plus haute leur répondra... A moins que vous souhaitiez que les agents reviennent vous faire part de leurs ressentis ?

Vous voulez dialoguer, communiquer, concerter il y a plein d'autres possibilités :

- **proposez-nous un calendrier relatif aux visites de sites** demandés il y a déjà plusieurs semaines ;

Pour mémoire : Trésorerie Arras CH, Trésorerie de Lens CH, 4ème et 5ème étage de l'immeuble Foch (CSRH et SRHD), le Centre des Finances Publiques de Boulogne suite aux travaux de désamiantage et à l'installation du cabinet médical, le CDFiP de Lens, le CDFiP de Montreuil après l'installation des agents de la Trésorerie d'Étaples.

- **proposez-nous un calendrier relatif aux groupes de travail** demandés il y a plusieurs semaines.

Pour mémoire : reprise du groupe de travail accueil, groupe de travail sur les CLM/CLD.

Certaines de ses demandes étant plus urgentes que d'autres...

Proposer un calendrier est de votre ressort.

Dans la période actuelle Solidaires Finances Publiques acceptera le dialogue dans ce cadre uniquement.

Enfin, il semblerait que le département n'aie à nouveau plus qu'un seul médecin de prévention. Une période d'essai non renouvelée à sa demande expresse ou à la demande appuyée du Secrétariat Général peu importe. Nous sommes heureux de voir que le Secrétariat Général sait rapidement mettre ses agents à l'abri. La période d'essai a sans doute facilité l'exercice pendant qu'à la DGFIP les règles de gestion le compliquent que l'on soit comptable ou administratif à priori...

En attendant, et quels que soient les motifs de ce départ, il est parallèlement un mal pour les agents

du Pas-de-Calais dans cette période plus qu'anxiogène et dans l'avenir funeste qui s'annonce, d'autant plus que les convocations aux visites prévues n'ont pas été annulées.
Espérons qu'un nouveau recrutement arrive vite.... Très vite...

La seule et unique question qui nous motive à être présents ce jour est la suivante : osez-vous aujourd'hui nous annoncer concrètement l'ensemble des transformations que vous envisagez pour notre réseau d'ici 2022 ? Quel avenir exact pour le SPF de St Omer ? quel avenir pour chacun des SIE du Pas-de-Calais puisque eux n'ont pas la chance des SIP : « drainer naturellement beaucoup d'usagers » ? Quelles Trésoreries se verront fermer d'ici 2023 ? Quels services enverrez-vous expérimenter le travail à distance ? Les SIP seraient moins impactés (ah ce foutu accueil qui a pris encore 6 % supplémentaire cette année!), mais moins ne veut pas dire pas, et les réformes législatives (PAS, TH, redevance télé, fin de la déclaration) ne laissent pas entrevoir un avenir rayonnant, alors moins impactés ça veut dire quoi concrètement ? Les MSAP, les Maisons France Service, les fiscobus... Quel avenir pour nos collègues qui s'y retrouveront affectés ? quelles conditions de travail et comment les défendre sans CHSCT ? Justement profitons de notre CHSCT encore existant et sollicitons une visite à la MSAP d'Etaples des membres du CHSCT.

Si les agents C ont déjà exprimé leurs vœux de mutation pour septembre 2019, ALOA reste ouvert pour les agents B et A. Aussi, si vous respectez vos collègues, donnez-leur l'information nécessaire pour choisir plus sereinement. Ah mais non ! Faire cela se serait prendre le risque de voir certains services se vider avant l'heure et d'avoir des rendus statistiques moins bons à l'avenir...

Ces réformes entraîneront inéluctablement des conséquences géographiques pour les agents ; preuve en est, vous pensez déjà pouvoir les minimiser par du travail à distance et/ou du télétravail. Mais vous oubliez sans doute que tout le monde n'est pas forcément en capacité de télétravailler et que toutes nos missions ne sont pas réalisables à distance. Une seule chose est sûre, à plus ou moins court terme les conséquences géographiques impacteront chaque agent et chaque agente de la DGFIP avec des ressentis lourds et importants selon les cas !

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Monsieur l'administrateur général des finances publiques, cher collègue si aujourd'hui vous vous autorisez à nous apporter des réponses concrètes et non de simples « éléments de langage », nous siégerons et qui sait peut être même, nous vous remercierons.

Sinon.... Ne vous étonnez pas du vocabulaire qu'on utilisera à l'avenir !

En conclusion, nous reprendrons les mots d'adieu de M. Parent en les détournant quelque peu : nous, agents des finances publiques nous ne craignons plus l'avenir, dès lors que vous (Directeurs locaux, Directeur Général, Secrétaire d'État et Ministre) continuerez à porter haut les valeurs du service public tel que nous le rendons actuellement et que vous garderez des capacités d'écoute. Ainsi, la forte confiance qui nous avons pu vous accorder reviendra...

Pour mémoire le passage non modifié écrit par Bruno Parent : « Une suggestion: il ne faut pas craindre l'avenir. Dès lors que vous portez haut les valeurs du service public et que la DGFIP garde ses qualités de déontologie, de compétence, de capacité d'écoute et de pédagogie, la forte confiance qui nous est accordée demeurera. »

Vos représentants en CHS-CT :

Laurence MOUTIN-LUYAT– Catherine VERDAUX (titulaires)

